

CHRONIQUE MAURITANIENNE

Le 10 juillet 1978, un « coup d'Etat du petit matin » mettait fin au pouvoir de Moktar Ould Daddah, ininterrompu depuis son accession au poste de Vice-Président du Conseil de gouvernement de Mauritanie en juin 1957. Le renversement de celui qui était considéré jusqu'au déclenchement du conflit saharien comme un des « Sages » de l'Afrique, marquait le terme d'un processus de dégradation rapide et inexorable d'un régime impuissant à faire face à une crise qui l'avait totalement pris au dépourvu. Le coup d'Etat est devenu le procédé ordinaire de changement politique en Afrique Noire. Dans le cas mauritanien il sanctionne davantage, sans doute, l'incapacité des gouvernants à maîtriser les conséquences d'un choix politique hasardeux — leur politique saharienne et maghrébine — qu'une erreur historique sur le fond de cette politique elle-même que la majorité des nouveaux dirigeants avaient d'abord approuvée et qu'ils éprouvent, dans les mois qui suivent leur accession au pouvoir, les plus grandes difficultés à dépasser.

I. — LA FAILLITE DU RÉGIME OULD DADDAH

Depuis deux ans la Mauritanie ne faisait face à la crise saharienne que grâce au soutien militaire, politique et financier de ses alliés. Elle était véritablement tenue à bout de bras par ses partenaires. Par le Maroc d'abord. Pour Rabat, l'alliance mauritanienne avait d'abord été un atout diplomatique, un gage de respectabilité du partage des dépouilles espagnoles au Sahara sanctionné par l'accord de Madrid de novembre 1975. Avec l'intensification des opérations militaires et les offensives répétées des guérilleros sahraouis contre la faible Mauritanie, les forces chérifiennes avaient dû prendre largement à leur compte la défense des nouveaux territoires sahariens de la République Islamique, mais aussi de ses frontières de 1960. Ainsi, au début de 1978, 9 000 soldats marocains stationnent en Mauritanie, et le commandement militaire maroco-mauritanien est étroitement intégré. Le harcèlement des combattants du F. Polisario, qui ont échoué de justesse à investir Nouakchott en juin 1976, a pour objectif avoué la déstabilisation politique et économique du régime mauritanien. D'où la préoccupation constante du Maroc de ne pas laisser se créer un vide dangereux au sud et de soutenir son allié mauritanien bien au-delà de ce qui avait été envisagé au moment du partage. Mais le gouvernement de Rabat a déjà fort à faire pour affronter la résistance des nationalistes

sahraouis dans les régions qu'il s'est attribuées. A la fin de 1977 et au début de 1978, une garantie militaire supplémentaire est alors fournie par la France. Celle-ci ne prend officiellement pas parti dans le conflit saharien et n'a d'ailleurs pas reconnu le partage de novembre 1975 mais, par ailleurs, elle se porte garant de l'intégrité territoriale de la République Mauritanienne. Depuis 1977 les conseillers militaires français sont de retour à Nouakchott et à Atar et les livraisons d'armes et de matériel s'intensifient. Un pas spectaculaire est franchi en décembre 1977 et janvier 1978 quand l'aviation française attaque des colonnes sahraouies qui se sont infiltrées en territoire mauritanien. Pour le gouvernement français il ne s'agit toujours pas d'une intervention dans le conflit, mais du respect de ses engagements de protéger l'intégrité de ses partenaires africains qui le lui demandent. C'est un test, après l'affaire du Shaba, de la détermination française à appliquer la politique protectrice qui fonde les relations privilégiées avec l'Afrique modérée. C'est aussi l'occasion d'adresser un avertissement à l'Algérie et à la Libye qui, aux yeux de Paris, tentent d'utiliser les conflits régionaux pour étendre leur influence au Sud du Sahara. En dépit de toutes les précautions verbales des autorités françaises, les responsables mauritaniens interprètent ces interventions comme un encouragement à persévérer dans leur attitude intransigeante à l'égard du F. Polisario et d'Alger. Toutefois, face à la protection de plus en plus envahissante du Maroc, ils évoquent aussi l'éventualité que la garantie française de leur indépendance ne soit pas exclusivement dirigée contre leurs adversaires du moment.

Pour faire face aux dépenses considérables occasionnées par un effort militaire disproportionné à ses ressources, la Mauritanie dispose depuis le début de la guerre de l'appui financier des Etats arabes conservateurs qui trouvent leur intérêt à contrer, là où ils le peuvent, les ambitions du régime progressiste d'Alger comme les foudres prophétiques du colonel Khadafi. Dans cet optique l'Arabie Saoudite, le Koweït et les Emirats arabes n'hésitent pas à fournir à la Mauritanie le viatique de leurs pétro-dollars. Enfin Moktar Ould Daddah sait pouvoir compter sur l'appui diplomatique des pays modérés d'Afrique noire et surtout de ses partenaires d'Afrique de l'Ouest, très désireux de voir se maintenir une Mauritanie charnière mais aussi tampon avec le Maghreb, encore que certains de ces Etats, tel le Mali directement exposé au voisinage de l'Algérie, plaident discrètement en faveur de la recherche d'un compromis.

C'est fort de ses multiples appuis extérieurs que le président mauritanien continuait de proclamer son inébranlable détermination de considérer la « réunification » comme un fait acquis et irréversible. Conscient de la faiblesse de la Mauritanie, il croyait que cette faiblesse lui interdisait de ne rien céder et que l'obstination était une ressource fondamentale. Il savait aussi qu'il n'était plus en mesure, et avec lui la Mauritanie, de peser sur la situation, mais il s'était par avance interdit tout infléchissement de sa politique saharienne. Il espérait, avec un mélange de conviction et de fatalisme caractéristique, que les adversaires de la Mauritanie se lasseraient, que le Maroc reprendrait l'initiative militaire ou que la pression de l'environnement international imposerait un terme au conflit. Dans toutes les

hypothèses, la Mauritanie n'aurait d'autre solution que de tenir bon avec le soutien de ses amis.

Cette perception de la situation affectait d'ignorer, et sous-estimait certainement, la crise intérieure croissante qui rongait l'Etat mauritanien.

Crise économique d'abord et surtout. La Mauritanie était un des Etats les moins capables qui fussent de faire face à un conflit armé. En 1975 l'armée mauritanienne était quasiment inexistante sur le plan des effectifs (3 000 hommes) comme sur celui du matériel. Le gouvernement fut obligé de faire face en 1976 et en 1977 à un effort de recrutement et d'équipement considérable. Le coût global de cet effort ne s'analyse pas seulement en termes financiers. Une telle mobilisation se paye également en détournement d'énergies et de capacités multiples vers des activités non productives. Dans un Etat aussi démuni que la Mauritanie l'effort de guerre entraîna une gangrène progressive, des ravages administratifs et une paralysie croissante des projets de développement en cours. Malgré les déclarations officielles selon lesquelles aucun de ces projets de développement ne serait affecté par la crise saharienne (leur financement est en effet assuré à 100 % par l'aide internationale), c'est la capacité mauritanienne d'accompagnement et de réalisation de ces divers projets qui était anesthésiée par les retombées de cette crise.

La pleine étendue de la débâcle économique ne sera en fait révélée qu'aux lendemains du coup d'Etat. « Le Bilan de l'économie mauritanienne établi par la Banque Mondiale le 10 juillet dernier est simple, déclare M. O. Bigeira le nouveau ministre des Finances, c'était la banqueroute ». La guerre des sables, venant se surajouter aux effets prolongés de la grande sécheresse du début des années soixante-dix et aux retombées de l'inflation mondiale, avait ruiné la Mauritanie. L'économie mauritanienne se trouva rapidement acculée à une situation désespérée quand les revenus tirés de sa principale source de devises, le fer, qui représentait plus de 80 % des exportations, chutèrent à la suite de la crise de l'industrie sidérurgique européenne et des attaques répétées des combattants du Front Polisario contre le train minéralier Zouérate-Nouadhibou. Avant le conflit, en 1974, la Mauritanie exportait 11,6 millions de tonnes de minerai de fer. En 1977, ce chiffre tombait à 8,4 millions de tonnes et les prévisions pour 1978, au moment du renversement du régime Ould Daddah, ne permettaient pas d'espérer un chiffre supérieur à 7 millions de tonnes.

Pour le Trésor mauritanien la perte était importante. Elle dépassait de loin le déficit théorique de 20 % consécutif à la baisse des exportations car déjà, en 1977, la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM) qui gère le secteur extractif, ayant fait de nombreuses avances à la trésorerie nationale les années précédentes, avait été dans l'incapacité de verser à l'Etat les sommes dues au titre des rentrées fiscales. Parallèlement la Mauritanie devait faire face à un gonflement considérable et rapide de ses dépenses de défense qui atteignaient en 1977 près de la moitié du budget de l'Etat. Le déficit de cette année s'élevait à 60 % du budget total. L'impasse 1978 s'annonçait plus considérable encore. Pourtant ce n'est qu'à la fin de 1977 que la situation financière a commencé à se détériorer très sérieusement.

Jusque-là, la Mauritanie avait relativement bien encaissé les chocs économiques et financiers liés à la crise mondiale et à la guerre, grâce aux injections de pétro-dollars venus d'Arabie Saoudite, du Koweït et des Emirats Arabes Unis (800 millions de dollars de 1974 à 1977). Mais la générosité de ces bailleurs de fonds, contrairement à ce qu'espérait Moktar Ould Daddah, avait aussi quelques limites. L'enlisement du conflit saharien et le raffermissement de la position du Front Polisario et de ses protecteurs ne laissaient plus espérer d'issue rapide. La rentabilité politique d'un soutien financier massif à la Mauritanie s'estompait. Les caisses de l'Etat étant vides, le gouvernement fut finalement contraint, au printemps, à l'expédient qu'il avait jusque-là repoussé, l'utilisation de la planche à billets. D'autres expédients encore : pour régler les traitements des fonctionnaires fin juin, l'Etat avait souscrit un emprunt auprès des banques locales et de la caisse des retraites, au mois de juillet le découvert du Trésor auprès de la Banque centrale atteignait 50 millions de dollars, et à la même époque les réserves de devises, qui avaient diminué de moitié en six mois, n'atteignaient plus que 20 millions de dollars. Parallèlement, la dette extérieure s'accroissait de façon spectaculaire. De 140 millions de dollars en 1973, elle atteignait 700 millions au 30 avril 1978. Le service de la dette publique mauritanienne atteignait 33,2 % des exportations, pourcentage le plus élevé de tous les pays africains. Cette dégradation affectait la position de la monnaie nationale l'ouguiya, dont la solidité était gagée sur la valeur croissante des exportations et les avoirs extérieurs de la Mauritanie. Au terme de l'exercice 1977 la masse monétaire avait triplé depuis 1973 (création de l'ouguiya), mais les avoirs extérieurs nets étaient devenus négatifs depuis décembre 1976. Les seuls renflouements répétés des caisses de l'Etat par les pétro-dollars arabes ne pouvaient pallier durablement un tel marasme.

Dans les premiers mois de 1978 le gouvernement fut ainsi amené à revenir sur certains aspects du nationalisme économique qui avait marqué les années 1972-1976. C'est ainsi qu'au mois d'avril la SNIM, symbole de la volonté d'indépendance économique et fleuron du secteur public, fut transformée en société d'économie mixte pour mieux garantir, aux yeux des partenaires arabes inquiets, les futurs programmes d'exploitation de nouveaux gisements de minerai (les gisements actuellement exploités devant être épuisés au cours des années quatre-vingts). Le 31 mai prenait fin l'exploitation du minerai de cuivre d'Akjoujt, déficitaire depuis quatre ans à la suite de l'effondrement des cours mondiaux, mais que l'Etat avait d'abord subventionné puis nationalisé pour des raisons politiques et sociales. Enfin, dans les semaines précédant le coup d'Etat, il était de plus en plus question d'une réintégration camouflée de la zone franc, sept ans après l'orgueilleuse rupture monétaire de 1973.

Cette faillite économique du régime, largement mais non totalement provoquée par le conflit saharien, contribua à une crise de confiance généralisée, à un lâchage progressif de tous les soutiens du pouvoir qui s'étaient jusque-là accommodés de la politique de « réunification » pourvu que l'Etat continue d'assurer son rôle de redistributeur essentiel des ressources et des privilèges.

Le régime de Moktar Ould Daddah connut son apogée en 1975 quand, après plusieurs années de contestation menaçante de la part d'une gauche clandestine mais de plus en plus influente, le pouvoir réalisa une spectaculaire manœuvre de récupération de cette opposition grâce à une nouvelle politique de nationalisme économique et de réformisme social. La « réunification » avec le Rio de Oro, abandonné par les Espagnols et considéré comme partie intégrante d'une entité mauritanienne historique, devait couronner l'édifice de la construction nationale. Dans l'euphorie qui suivit le IV^e congrès du PPM d'août 1975, rares étaient ceux qui, en Mauritanie, critiquaient le bien fondé d'une revendication qui remontait aux débuts de la période d'autonomie, en 1957. Certes cette « réunification » ne se faisait pas exactement dans les conditions espérées. La Mauritanie avait dû se résigner à un partage avec le Maroc qui, en dépit de la réconciliation de 1969, demeurait suspect d'arrière-pensées dominatrices. Mais la surprise fut brutale et amère de constater l'irréductible opposition à ce partage du Front Polisario, que Nouakchott avait un temps espéré rallier à ses vues, et l'engagement déterminé de l'Algérie aux côtés des nationalistes sahraouis. Moktar Ould Daddah n'avait manifestement jamais envisagé que la décolonisation du Sahara espagnol puisse dégénérer en conflit armé; il se trouvait soudainement entraîné dans une guerre imprévue et sans que son pays ait eu la moindre possibilité de s'y préparer. Victime à la fois d'une surestimation de ses capacités de négociateur et d'intermédiaire, comme d'une sous-estimation de la détermination et de l'antagonisme des Marocains et des Algériens, il n'avait plus les moyens de ses ambitions.

Cette impuissance révélée frappait de plein fouet l'une des bases de la stabilité politique mauritanienne : le mythe de l'homme providentiel. La personnalisation du pouvoir était sans doute une nécessité pour qu'un système politique mauritanien — concept qui aurait été considéré comme parfaitement utopique à l'aube de la décolonisation — atteigne un minimum de cohérence et d'efficacité. Moktar Ould Daddah avait réussi à s'imposer comme le fédérateur d'une société politique sillonnée de forces centrifuges. Il était devenu l'image même de son pays et, de l'étranger, on aurait dit qu'il n'y avait personne d'autre en Mauritanie. Vingt ans après l'indépendance il croyait encore que cette posture de « père de la nation » le protégerait en ôtant toute crédibilité aux solutions de rechange politiques éventuelles.

Progressivement ce sont des pans entiers du bloc de légitimité dont il avait encore réussi à fortifier son autorité en 1975, qui s'effondrent. Les jeunes et la « gauche », fraîchement ralliés, considèrent de plus en plus qu'ils ont fait l'objet d'un marché de dupes en constatant l'alliance de la Mauritanie avec les États arabes les plus réactionnaires et l'enlisement, faute de moyens et de volonté, des projets réformistes qui avaient conditionné leur réintégration au Parti du Peuple. L'intelligentsia mauritanienne est très mal à l'aise face à l'hostilité manifestée par les États et milieux progressistes étrangers à l'encontre de la politique saharienne du pouvoir. Les thèses favorables du F. Polisario rencontrent une adhésion croissante au sein de la jeunesse intellectuelle. La guerre prive aussi le régime d'une de ses

ressources constantes : l'arbitrage et la modération des tensions ethniques qui résultent du caractère bi-racial de la communauté mauritanienne. Les populations noires du Sud, qui ont fourni l'essentiel des nouveaux bataillons de l'armée et dont les perspectives de modernisation agricole sont les premières sacrifiées par l'effort de guerre, supportent de plus en plus mal le conflit qu'elles ne comprennent pas et qui revêt à leurs yeux le caractère d'une réactivation des rivalités séculaires entre « beïdanés ». On assiste en 1977 et 1978 à une remontée des manifestations particularistes qui sont autant de signes de défiance à l'égard du pouvoir d'Etat. Mais le reste de la population ne comprend guère mieux les raisons d'une guerre qui s'éternise. Le sentiment national et la notion des intérêts de l'Etat sont trop peu développés pour que l'argumentation du pouvoir puisse vraiment pénétrer la conscience collective. Par contre, la vision de dirigeants impuissants et dépassés par les événements s'impose de plus en plus nettement; elle affecte, bien sûr et surtout, la position du Chef de l'Etat qui avait jusqu'alors bâti une grande part de son prestige sur ses capacités d'adaptation, voire d'anticipation de la conjoncture. Enfin, ce sentiment de désenchantement remonte jusqu'aux élites qui avaient jusqu'alors fidèlement soutenu le régime. En dépit des assurances officielles, personne n'est dupe dans la mini-classe dirigeante mauritanienne, de la gravité de la situation à la fin de 1977. Il est alors évident que les coûts et les risques de l'engagement saharien excèdent les avantages strictement nationaux que le pouvoir avait espéré en retirer. C'est surtout l'aggravation de la crise économique qui provoque le détachement des partisans de Moktar Ould Daddah. Ce dernier a longtemps gouverné en gérant l'alliance de deux catégories dominantes en pleine ascension : la bourgeoisie bureaucratique d'Etat et une bourgeoisie, plus restreinte mais prospère, de commerçants et de petits entrepreneurs. Ces catégories dominantes étaient sillonnées de rivalités d'intérêts, de classes ou de générations que le Chef de l'Etat savait arbitrer à son profit. Face aux difficultés croissantes — baisse des profits, désordre de l'Etat, sacrifice des projets de développement — ces rivalités s'estompent derrière une même inquiétude pour l'avenir. La nécessité de l'homme providentiel s'efface; son obstination, qui paraît boucher toutes les issues vers un déblocage de la situation, loin de raffermir son autorité, la ruine.

Moktar Ould Daddah a-t-il véritablement conscience de la détérioration de la situation politique ? Il annonce au début du mois de janvier la réunion d'un Congrès extraordinaire du PPM. Ses derniers partisans espèrent encore quelques décisions spectaculaires, comme il en a fourni l'exemple par le passé, propres à ouvrir de nouvelles perspectives et à relancer la dynamique du pouvoir. Le Chef de l'Etat, secrétaire général du parti, réitère sa détermination sur la « réunification ». Ses seules propositions pour dénouer la crise évoquent l'intervention de l'OUA et la perspective, pour le moins incertaine, de la construction d'un « grand Maghreb ». C'est un quasi-aveu de l'impasse dans laquelle il s'est laissé enfermer. Il tente, malgré tout, de reprendre en main et de remobiliser la structure politico-administrative. Afin de redorer le blason de son régime sur un plan moral, il dénonce le relâchement, la corruption et l'irresponsabilité du personnel politique et de l'administration, « difficultés permanentes » qui aggravent les « difficultés

conjoncturelles » que sont la guerre, mais aussi la sécheresse et les conséquences de la crise économique mondiale. De cette façon, le conflit saharien, dont les « retombées » matérielles et psychologiques écrasent progressivement tous les rouages de l'Etat, apparaît quelque peu banalisé. L'amélioration de la gestion publique passe immédiatement par la réduction du nombre des ministres de 17 à 13, la recherche de l'allègement des rouages administratifs et une décentralisation accrue. C'est ainsi que les responsabilités administratives et partisans à l'échelon régional sont confiées à un seul et même responsable, le gouverneur. L'effort de rigueur passe non seulement par une lutte accrue contre la corruption, mais encore par une sélection plus sévère des investissements, une réduction du nombre des établissements publics et la suppression d'un certain nombre de sinécures et d'avantages exorbitants accordés aux dirigeants du secteur public. Enfin l'Etat reviendra partiellement sur la politique de nationalisation à outrance suivie depuis 1972, en transformant un certain nombre d'entreprises nationales en sociétés d'économie mixte. Un surcroît de légitimation est recherché par l'élargissement du Bureau Politique National de 8 membres élus à 16, et la promesse d'une réunion annuelle, au moins, du Conseil national du Parti.

Toutes ces mesures sont, bien sûr, ratifiées par le Congrès mais, derrière l'unanimité de façade d'un parti unique, le trouble et les désillusions s'amplifient. Les décisions approuvées ne sont pas inutiles et correspondent à des défaillances évidentes du système politico-administratif; mais elles ne répondent pas aux problèmes cruciaux du moment. Une remise en ordre administrative comme une atténuation du dirigisme économique se justifiaient sans doute, mais n'apportent directement aucun remède au marasme plus général qui affecte l'Etat tout entier. Qui plus est, en se lançant dans cette offensive moralisatrice pour dynamiser le régime et aussi détourner un peu les attentions de la crise saharienne, le Chef de l'Etat achève de mécontenter ceux de ses partisans dont la fidélité s'était longtemps confortée de l'accès à un certain nombre de privilèges, légaux ou pas, poussant dans l'ombre du pouvoir.

Cette campagne improvisée contre la corruption se concrétise par la destitution de plusieurs personnalités en vue de la haute fonction publique, donc la multiplication des rancoeurs personnelles des victimes et de leurs clientèles.

L'armée, dans ce climat de fin de règne, garde un silence que le pouvoir affecte de mettre au compte de sa loyauté... ce qui ne l'empêche pas d'imposer, par méfiance sans doute, de nombreuses mutations aux chefs militaires et de susciter parmi eux des désirs de revanche.

Le congrès extraordinaire du PPM de janvier 1978 inaugure en fait la véritable dislocation du régime Moktar Ould Daddah. Ce dernier est désormais un homme seul, en dépit de l'apparence de consensus qui continue d'auréoler son pouvoir. Le mythe du « Père de la Nation » s'est effondré et dès ce moment les « parricides » se mettent à l'œuvre. L'invisible agonie durera cinq ans mais pendant lesquels Moktar Ould Daddah semblera s'enfermer de plus en plus dans une sorte de fatalisme.

II. — LES MILITAIRES AU POUVOIR

Le coup d'Etat du 10 juillet 1978 est un exemple rarissime de militaires prenant le pouvoir pour mettre fin à un conflit. L'armée mauritanienne se trouvait aux commandes de l'Etat... Trois ans à peine après sa véritable création ! Le coup d'Etat eut lieu alors que le président Ould Daddah s'apprêtait à partir pour Khartoum où allait se tenir le sommet de l'OUA. L'affaire, soigneusement préparée, se fit sans brutalité et sans la moindre effusion de sang, de la même façon feutrée, pourrait-on dire, que celle dont le chef d'Etat déchu affectait d'exercer son pouvoir.

Les conjurés du 10 juillet qui, ce n'est pas un mince exploit dans le contexte mauritanien, avaient su s'entourer d'un secret quasi absolu, ont choisi judicieusement le moment de leur intervention. Il leur fallait agir avant que d'autres, plus jeunes et plus marqués idéologiquement, n'aient eu tentation de le faire, mais aussi en évitant au maximum les risques d'affrontement. A la veille du sommet de l'OUA le prestige de Moktar Ould Daddah était au plus bas, mais il aurait pu bénéficier d'un sursaut de légitimité grâce à une nouvelle offensive sur la scène internationale. Il n'est jusqu'à l'absence de Madame Ould Daddah qui augmentait les chances d'une intervention sans incidents.

Malgré le malaise ambiant, la surprise fut totale, mais ce malaise explique aussi le calme, pour ne pas dire le soulagement, qui s'ensuivit dès que furent identifiés les nouveaux dirigeants et connues leurs premières intentions. Comme ce fut le plus souvent le cas dans les autres pays africains touchés par des coups d'Etat, il n'y eut aucune réaction de la part des militants du parti unique institutionnalisé. Le chef, verbe et chair du régime, écarté du pouvoir, la structure politique devenait une enveloppe vide et se dégonflait d'elle-même.

Un Comité Militaire de Redressement National (CMRN), présidé par le lieutenant-colonel Mustapha Ould Mohamed Salek, chef d'état-major des forces armées et principal auteur du putsch réussi, était aussitôt mis en place. Il se compose de 18 membres, 17 officiers et un commissaire de police. Le lendemain 11 juillet un gouvernement était constitué comprenant 16 membres : 8 militaires et 8 civils. Le CMRN décidait immédiatement de suspendre la constitution et la dissolution du Parti du Peuple.

Le 22 juillet, 12 jours après le coup d'Etat, le CMRN publiait une charte constitutionnelle définissant le nouveau cadre légal de l'exercice du pouvoir. Ce pouvoir est concentré entre les mains de l'oligarchie militaire. Le CMRN détient en effet les pouvoirs législatif et exécutif, conçoit et détermine la politique générale de la nation, oriente et contrôle l'action du gouvernement. Ses décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents ; en cas de partage des voix, celle du président est prépondérante. Cette charte doit rester en vigueur jusqu'à la mise en place de « nouvelles insti-

tutions démocratiques » dont il est annoncé qu'elles marqueront un retour vers les principes du libéralisme politique, en particulier du pluralisme et de la séparation des pouvoirs.

L'orientation du nouveau régime ne tarde pas à se manifester. Le retour au libéralisme, politique et économique, est à l'ordre du jour. La nouvelle équipe au pouvoir présente les caractéristiques d'une coalition de droite. L'inspiration commune est d'essence nationaliste; il s'agit de sauver l'économie, de restaurer l'autorité de l'Etat et de redonner un nouvel élan au développement de la nation mauritanienne.

Au-delà de l'imprudence fatale de son engagement saharien, ce que les officiers, jeunes technocrates et hommes d'affaires qui forment cette coalition s'accordent à reprocher au régime précédent c'est aussi son dirigisme économique, les collectivisations mal préparées et non maîtrisées et la rigidité croissante de l'appareil politique. Cette orientation « libérale » explique le ralliement immédiat des milieux économiques dans les heures qui suivent l'annonce du coup d'Etat. Mokhtar Ould Daddah semblait donc être « tombé à gauche ».

Pourtant les réactions de la gauche mauritanienne sont inexistantes. Les ex- « Kadihines » ralliés au régime de Mokhtar Ould Daddah sont entraînés dans sa défaite qui sanctionne aussi l'utopie de leurs espérances. Les jeunes intellectuels, sympathisants du F. Polisario et de l'Algérie, attendent de juger le nouveau pouvoir à ses actes sur la question du Sahara Occidental qui conditionne tout le reste. Enfin, les élites d'une gauche plus technocratique, pour la plupart des cadres de la fonction publique, sont sensibles au thème de la restauration de l'appareil d'Etat; 83 d'entre eux signent d'ailleurs une motion pour apporter leur « soutien éclairé » au régime en place.

En fait la totalité des milieux politisés de Nouakchott semble sensible à l'urgence de remédier à la débâcle économique et financière, à la nécessité de préserver une fragile unité de la communauté mauritanienne et, par dessus tout, à la priorité absolue qui consiste à explorer les voies d'un désengagement de la Mauritanie du conflit saharien.

Le pouvoir des militaires bénéficie ainsi d'un consensus pour entreprendre un programme de « redressement national ». Dans son discours-programme du 17 septembre, le colonel Saleck énonce les axes principaux de cette politique de redressement. Il ne s'agit plus seulement de parer au plus pressé mais d'engager le pays dans une série de reconversions par rapport aux orientations du régime précédent.

Tout est conditionné par le désengagement mauritanien du conflit saharien mais, deux mois après sa prise du pouvoir, le nouveau Chef de l'Etat demeure dans le flou : la « dynamique de la paix » est un « processus global qui peut s'avérer long » et il ne faut pas confondre « le réel désir de paix avec une reddition ».

Sur le plan de la restauration de l'Etat, le chef du CMRN confirme l'objectif d'un rétablissement à terme d'institutions politiques libérales; des mesures constitutionnelles devront être prises pour interdire le parti unique

et limiter le mandat présidentiel ainsi que pour rétablir et garantir les libertés individuelles du citoyen. A plus court terme c'est le rendement de l'administration qu'il s'agit de relever.

Les fonctionnaires seront plus étroitement contrôlés et soumis au respect de normes « déontologiques et éthiques » plus exigeantes. L'action administrative s'inscrira prioritairement dans le cadre régional afin de favoriser un développement plus localisé.

Le libéralisme est également à la base du programme de redressement économique. Le nouveau régime reprend à son compte les projets de redéploiement des industries extractives mis au point précédemment mais le redressement économique nécessite aussi « le respect du principe sacré de la propriété privée », l'orientation des efforts du secteur rural vers l'autosuffisance alimentaire, la création de petites usines pour le traitement des produits agricoles et animaux ou pour la satisfaction des besoins de base des populations, la protection accrue des ressources halieutiques et des industries de la pêche.

Au début de l'année 1979 le bilan de ce processus de redressement pouvait être considéré comme modérément encourageant sur le plan économique et financier. Le régime militaire a en effet bénéficié d'apports financiers importants de la part des alliés arabes de la Mauritanie décidés à éviter une nouvelle déstabilisation du pays. Certains de ces concours avaient, en fait, été promis à Moktar Ould Daddah. Un plan de rétablissement, élaboré avec la collaboration de la BIRD se propose de consolider la dette extérieure, de remédier à l'impasse budgétaire et de conduire progressivement à l'équilibre de la balance des paiements.

Toutefois, au centre de toutes les politiques de redressement se trouve le préalable obligé du désengagement mauritanien du conflit saharien. La tâche essentielle à laquelle doivent donc s'attacher les nouveaux détenteurs du pouvoir est la recherche d'une solution au problème militaire. Mais, s'ils n'ont pas les moyens de faire la guerre, ont-ils davantage ceux de conclure une paix honorable ? Au bout de quelques mois il apparaît très vite qu'ils ont des idées plus précises sur la gestion économique que sur le conflit du Sahara. Tout le monde s'accorde pour condamner les erreurs, l'imprévision et l'obstination de la politique saharienne du régime précédent. Le 17 septembre le colonel Saleck dénonce dans son discours-programme : « une guerre injuste ... affaire exclusive d'un groupe », au sujet de laquelle « le peuple mauritanien n'a jamais été consulté ». Objectif prioritaire donc, la paix, mais quelle paix et comment ? Il s'agit, bien sûr, d'une paix « dans l'honneur et dans la dignité ». En fait l'équipe au pouvoir est divisée sur le fond du problème. Certains officiers ont été associés à la politique de Moktar Ould Daddah et ont appuyé ses déclarations « jusqu'au boutistes » ; d'autres ne cachent pas leurs sympathies pro-marocaines tandis que les « réalistes » et de jeunes gradés font état d'une compréhension avouée des thèses du F. Polisario. Si la disparition politique de Moktar Ould Daddah autorise une plus grande souplesse de mouvements, la marge de manœuvre demeure extrêmement étroite entre l'alliance menaçante et la présence militaire marocaine d'un côté, et l'intransigeance de la revendication sahraouie de

l'autre. Tout en protestant de leur loyauté à l'égard de Rabat, les dirigeants de Nouakchott nouent des contacts discrets avec le F. Polisario dès le mois de juillet. Ils y sont encouragés par le « cessez-le-feu » unilatéral et momentané décidé par les nationalistes sahraouis dès le 12 juillet. Le cessez-le-feu sera respecté pendant toute l'année 1978, mais le chantage à la reprise des hostilités sera maintenu par le F. Polisario devant la « mauvaise volonté » des dirigeants mauritaniens. L'objectif sahraoui est le retrait sans conditions des Mauritaniens des territoires du Rio de Oro qu'ils occupent depuis décembre 1975. Le nouveau pouvoir mauritanien n'y est pas encore prêt et poursuit encore la recherche de solutions de compromis. Il lui faut surtout compter avec le Maroc qui dispose de moyens de pression très efficaces pour empêcher un retrait mauritanien qui affaiblirait sa position stratégique, ne serait-ce que par la présence de 9 000 de ses soldats en Mauritanie. La diplomatie chérifienne s'ingénie aussi à brouiller ou à torpiller les tentatives de médiation et de rapprochement entre Mauritaniens, Sahraouis et Algériens. La partie — jeu d'échec ou de cache-cache ? — se poursuit ainsi toute l'année 1978. Des contacts directs ont aussi lieu entre dirigeants mauritaniens et sahraouis à Paris, au mois de septembre. Ils débouchent sur une impasse. Selon les représentants du F. Polisario, « La Mauritanie veut sortir de la guerre, mais elle ne fait rien pour aller à la paix ». Un nouveau rendez-vous, fixé en novembre, fut manqué. Le Front Polisario accusa alors la Mauritanie de rompre brutalement les « négociations » en cours, tandis que à Nouakchott, on proclamait la ferme intention de poursuivre « la politique de dialogue par des contacts préliminaires ». Le 7 décembre les Mauritaniens libérèrent 50 prisonniers sahraouis mais ce geste fut accueilli avec scepticisme par le Front Polisario qui affecta de le considérer comme une « manifestation publicitaire ». Les causes de cette indécision mauritanienne semblent autant à rechercher dans les clivages internes de la nouvelle équipe dirigeante que dans les pressions marocaines sur son allié défaillant. L'année 1978 se termine par un net rafraichissement des relations entre Rabat et Nouakchott. Les dirigeants mauritaniens n'hésitant pas à signifier les bornes de leur souveraineté à ne pas transgresser mais, comme le régime précédent, ils peuvent difficilement échapper au choix entre l'Algérie et le Maroc comme partenaire maghrébin privilégié. Au début de 1979, la confirmation pure et simple de l'axe Rabat-Nouakchott comme un nouveau renversement des alliances sont des choix catégoriques que le pouvoir mauritanien est encore incapable d'assumer. Le consensus est impossible à réaliser sur l'un ou l'autre des termes de l'alternative et il y a encore des rapports de force à éclaircir au sein de l'équipe au pouvoir. L'important demeure que la guerre se déplace davantage vers le nord et que le pays ne soit plus harcelé comme il l'a été jusqu'au 10 juillet.

Mais cette accalmie qui permet à la Mauritanie de reprendre son souffle, est uniquement le fait du F. Polisario et de ses protecteurs. C'est une solution d'attente et de pression. Pas plus que Moktar Ould Daddah, les dirigeants militaires de Nouakchott n'ont la possibilité de modifier les données de la crise saharienne. Il leur faudra choisir, ce qui implique au préalable un éclaircissement des positions politiques des différents courants associés au pouvoir.

Le colonel Saleck déclarait dans son message à la Nation, à l'occasion du 18^e anniversaire de l'indépendance, le 28 novembre, que la mission de l'armée cesserait au profit de nouveaux dirigeants élus par le peuple quand « le processus de paix aura abouti, quand le processus démocratique aura été entamé et quand la nouvelle politique économique sera mise sur pied ».

Il est à parier que la dé-militarisation du régime politique mauritanien ne soit pas de sitôt d'actualité.

Jean-Louis BALANS *